

<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION VENDREDI 4 DECEMBRE 2015 à 12 H 30 COMPTE RENDU</p>
--

▲ **Etaient présents :**

- Madame Christine PENHOUE	Présidente de l'UD	CCAS de VANNES
- Monsieur Alain PIERS	Vice-Président de l'UD	CCAS de SERENT
- Madame Karine RIGOLE	Trésorière de l'UD	CCAS de LORIENT
- Madame Sylvie ROBINO	Trésorière adjointe de l'UD	CCAS de CARNAC
- Madame Stéphanie GUEGAN	Secrétaire de l'UD	CCAS de PONTIVY
- Madame Françoise FOURRIER	Membre du CA de l'UD	CCAS de PLESCOP
- Madame Martine LE LOIRE	Membre du CA de l'UD	CCAS de BAUD

▲ **Absents excusés :**

- Madame Claudine DE BRASSIER	Secrétaire Adjointe	CCAS de LANESTER
- Madame Marie-Pierre SABOURIN	Membre du CA de l'UD	CCAS de SAINT AVE

▲ **Participaient également :**

- Madame Christelle FROSSARD	Directrice	CCAS de VANNES
------------------------------	------------	----------------

Retour sur la réunion régionale sur l'accueil des réfugiés à laquelle l'UD était représentée par Mme GUEGAN (CCAS Pontivy) :

Un compte-rendu devrait être rédigé et diffusé par les services de l'Etat.

La problématique des personnes déboutées n'a pas été soulevée.

Des inquiétudes demeurent sur l'accompagnement qui sera mis en place.

◆ **FSL / FEE**

Frais de gestion :

Etude sur combien de dossiers traités / combien de rejets et combien d'accord

Etude des sommes mal remboursées / calcullette

Personnes hébergées ? à charge ?

Faire des questions écrites au FSL avant la réunion de la commission.

◆ **Accès aux droits**

La CAF et la CPAM ont présenté en AG leurs nouvelles modalités d'accueil ainsi que leur politique d'accès aux droits. Le PIMMS de Lorient rencontre de plus en plus de publics vulnérables en difficultés dans leurs démarches.

Travail en réseau : quelle est la place du CCAS ; des institutions ; des travailleurs sociaux (AS de secteur) ? N'y-a-t-il pas un risque de surcharge important de l'activité des CCAS.

Info sur le PIMMS à Pontivy lors du mandat précédent.

Plateforme d'accompagnement social / nouveaux outils numériques ?

Apprentissage de l'autonomie :

> solliciter les partenaires

Maison de services aux publics.

Le comité des directeurs est invité à réfléchir sur ces sujets.

♦ **Loi « Notre »**

Changements de compétences et transfert.

Demande UNCCAS pour une formation aux élus (Animateur réseau UNCCAS)

Redécoupage territorial.

♦ **CARSAT**

Mme Rigole fait part de ses échanges avec la CARSAT et son retrait d'un certain nombre de prises en charge d'aide à domicile.

La Présidente de l'UDCCAS,



Christine PENHOUE